

## **CONDITIONS GENERALES - CAMPING BARETOUS PYRENEES**

**RESERVATION :** Toute réservation doit être accompagnée du versement d'un acompte de 30%, plus des frais de réservation de 20 €.

- Votre réservation est définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part soit par mail ou par courrier.

- Toute réservation est nominative, effectuée par une personne âgée d'au moins 18 ans et participante au séjour. Il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

- Le solde du séjour devra être réglé plus de 30 jours avant la date d'arrivée. Le règlement total est dû pour toute réservation intervenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée. Si le règlement n'est pas versé le camping est en droit d'annuler votre séjour.

**ANNULATION DE SEJOUR :** (sans souscription à l'assurance annulation) : Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping (acompte, frais de réservation et solde du séjour). Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

Sans nouvelle de votre part 24h après la date d'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit sans que vous puissiez prétendre à aucune indemnité.

Dans le cas d'annulation pour des raisons incombant à la société gérant le camping, le client obtiendra le remboursement de l'intégralité des sommes versées.

**ASSURANCE ANNULATION :** Le camping Barétous Pyrénées vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Coût de l'assurance : elle représente 5% du coût du séjour (hors frais de réservation et taxe de séjour). Vous devez obligatoirement être assuré en responsabilité civile : Une attestation peut vous être demandée à l'arrivée.

**MISE A DISPOSITION DE LA LOCATION :** L'emplacement nu réservé est disponible tous les jours à partir de 15h. Le jour du départ, l'emplacement devra être libéré avant 12h. Le nombre de personnes autorisées sur un même emplacement camping est limité à 6 personnes.

La location d'un mobile home, chalet ou tente lodge, s'effectue du samedi au samedi en Juillet et Août. Elle est disponible à partir de 16h le jour de votre arrivée, et doit être libérée avant 10h le jour de votre départ. Au départ, tout retour de clef après 10h entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire. En dehors de cette période, vous avez la possibilité de louer à la nuitée pour un séjour de minimum 2 nuits.

Tous les participants au séjour doivent être comptés y compris les enfants en bas âge. Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée dans la location si la capacité d'accueil ne le prévoit pas.

L'état des lieux sortant des locatifs se fait le jour du départ en présence des vacanciers, entre 8h et 10h, fixé le jour d'arrivée en fonction des créneaux horaires disponibles. Cependant, l'heure de l'état des lieux sortant peut-être également fixée, avant votre arrivée, par mail ou par téléphone.

Le Camping Barétous Pyrénées se réserve le droit de modifier pour des raisons de gestion interne votre numéro d'emplacement ou de locatif.

Pour votre hygiène, nous vous précisons que tous nos locatifs sont équipés d'alèses et de taies d'oreiller jetables.

Dans nos locatifs, vous avez la possibilité de louer vos draps au tarif de 11 € pour le lit double et 8 € pour un lit simple, ainsi qu'un kit de serviettes (une grande, une petite et un tapis de sol) au tarif de 6€ par personne.

Pour la location de nos chalets pendant la période hivernale, soit de décembre au 30 avril, nous vous offrons 15kWh/jour. En cas de dépassement, le kWh supplémentaire vous sera facturé à 0.50€/kWh. Le compteur électrique sera relevé le jour de votre arrivée ainsi qu'à votre départ.

**TARIFS :** Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évoluer. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur le jour de la réservation, sous réserve de disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

**CAUTIONS :** Les cautions (300€ pour le locatif et 80 € pour les frais de ménage) sont établies de préférence en 2 chèques. Elles vous seront demandées lors de votre arrivée. Les cautions sont la garantie d'un hébergement propre et en bon état. Un inventaire est à votre disposition dans la location pour tout contrôle. Ces cautions sont restituées au plus tard 8 jours après la fin du séjour sous réserve de matériel manquant ou endommagé et de la restitution d'un hébergement rangé et parfaitement propre. Le client aura 48 h pour signaler tout manquement ou casse.

Vous avez la possibilité de nous confier votre ménage de fin de séjour. Dans ce cas, seule la vaisselle sera lavée et rangée dans les placards. Pour notre organisation, vous voudrez bien choisir cette option dès votre arrivée et celle-ci vous sera facturée au tarif de 80€.

Autres cautions pour tous les emplacements : Bip ou badge de la barrière d'entrée : 20€.

Uniquement pour les emplacements de camping : 20 € de caution pour le prêt de la prise européenne et 40 € pour une rallonge.

**RESPONSABILITE :** La responsabilité du camping Barétous Pyrénées n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit pendant ou suite à un séjour, panne ou mise hors service des équipements techniques. De même, aucune responsabilité ne sera retenue à l'encontre du camping dans la pratique d'activités sportives ou non en cas de blessure, maladie du client. La direction n'est responsable que des objets déposés au bureau. Aucun remboursement n'est possible si les prestations aquatiques sont fermées pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempéries, qualité des eaux, incident technique, etc...).

**TAXE DE SEJOUR :** Les taxes de séjour instituées par la Municipalité ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles sont perçues par personne de plus de 18 ans et par jour, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre au tarif de 0,80 €. L'écotaxe concerne toute personne entrant dans le camping, elle se monte à 0.20 € par jour.

**CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION :** Les litiges éventuels seront la compétence exclusive d'un tribunal d'instance.

**PRISE DE VUE :** Au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochaines publicités, sans contrepartie et sans limitation de durée. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée ou l'exprimer par écrit sur le cahier disponible à la réception.

**REGLEMENT INTERIEUR :** Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, le règlement intérieur est à votre disposition à la réception et préalablement consultable sur notre site internet. Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à en prendre connaissance, à l'appliquer et à le respecter (adultes et enfants).

**MEDIATION DE LA CONSOMMATION :** Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :  
**VIVONS MIEUX ENSEMBLE**

Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet :

Le consommateur saisit Médiation - vivons mieux ensemble en répondant à un questionnaire :

- par internet (en ligne) : [www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr](http://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr)
- par télécopie : 09 56 43 04 09
- par courrier : Médiation - vivons mieux ensemble, 2 impasse de Beauregard, 54000 NANCY

Le questionnaire peut être téléchargé : [www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr](http://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr)

**PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :** Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et aux bonnes pratiques recommandées en la matière, les informations que vous avez acceptées de nous communiquer à l'occasion de votre commande sont nécessaires au traitement de cette dernière. Elles sont conservées par le camping Barétous Pyrénées et ne sont en aucun cas transmises à un tiers. Ces informations sont considérées comme étant confidentielles. Elles sont accessibles et utilisées uniquement par nos soins pour le traitement de votre commande, envoyer des informations et des offres, pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients en fonction de vos centres d'intérêts. Elles sont conservées pour une durée maximum de 3 ans.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer les droits suivants :

- droit d'accès,
- droit de rectification,
- droit à l'effacement,
- droit d'opposition ou à la limitation du traitement des données, sauf impossibilité justifiée par la bonne exécution du contrat.
- droit à la portabilité,
- lorsque le traitement est fondé sur le consentement, droit de retirer votre consentement à tout moment,
- droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en précisant votre identité et l'objet de votre demande par courrier à :  
Camping Barétous Pyrénées – 6 Chemin Ripaude – 64570 ARAMITS ou par mail [contact@camping-pyrenees.com](mailto:contact@camping-pyrenees.com).

## **VIE INTERIEURE**

**HORAIRES DE LA RECEPTION :** Saison été : Le samedi de 8h à 10h et de 15h à 19h, du dimanche au vendredi de 8h00 à 12h et de 15h00 à 19h. Hors saison d'été : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h00 à 18h, fermé le mercredi après-midi et le dimanche.

**PISCINE :** Non surveillée, les enfants restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents. Les enfants âgés de moins de 6 ans non accompagnés par un adulte sont interdits. L'accès à la piscine est gratuit et le respect des recommandations affichées est de rigueur. Les shorts et les caleçons de bain ne sont pas autorisés dans les bassins (seuls les slips ou boxers de bain sont autorisés). Pour respecter cet endroit et la qualité de l'eau, il est interdit d'y pénétrer avec des chaussures, de la nourriture, des ballons, des matelas pneumatiques, des cigarettes. L'accès et l'usage de la piscine font l'objet d'un règlement spécifique applicable à compter de sa date de mise en service, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2000. L'usage de la piscine est strictement interdit aux personnes extérieures au camping, y compris aux visiteurs.

**AIRES DE JEUX ENFANTS :** Les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. Prière de respecter les tranches d'âge inscrites sur les jeux.

**TELEVISION/ WIFI :** Le camping n'est pas responsable de la perturbation sur la réception des chaînes de télévision, ainsi que pour la réception du wifi. La télévision est incluse dans les chalets, dans les 3 mobile home Prestige ainsi que dans la salle TV. Il n'y a pas de TV dans les autres locatifs. Le wifi est gratuit à proximité du snack bar, de l'accueil et de l'aire de jeu.

**ANIMAUX DOMESTIQUES :** (avec supplément, voir les tarifs du camping) : Un seul chien est accepté par emplacement, sur demande lors de la réservation et après acceptation de la direction, sur présentation à l'arrivée du carnet de vaccination à jour. Ceux-ci doivent être tenus en laisse en permanence et ne sont pas acceptés dans les lieux publics fréquentés par les vacanciers (piscine, épicerie, sanitaires, salle d'animation...). Ils ne doivent pas être laissés seuls dans les voitures, caravane, tente ou locatif. Sont strictement interdits les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Les besoins doivent être faits à l'extérieur du camping. Dans le cas contraire, les souillures seront enlevées par leurs maîtres. Ils sont admis dans certains locatifs. Les propriétaires du Camping se laisseront le droit d'appliquer une tarification par jour pour l'animal ainsi que le forfait ménage. Les autres animaux (NAC) et chats sont strictement interdits.

**PROPRETE :** Toute l'équipe restant vigilante en matière d'hygiène pour votre bien être ainsi que l'esthétisme du camping et de ses équipements : veuillez respecter la propreté, l'hygiène et l'aspect du camp, l'emplacement sera toujours maintenu en parfait état. Les parents doivent garder leurs enfants sous leur surveillance, les accompagner et les aider aux toilettes, aux douches et éviter qu'ils y jouent. Ils ne doivent jamais être seuls aux sanitaires et aux aires de jeux.

**POUBELLE :** Déposez vos sacs poubelles en face du camping et n'oubliez pas le tri sélectif, déposez vos bouteilles de verres, emballages et revues dans les containers prévus à cet effet. Les containers ne sont pas gérés par le camping, mais par la Communauté de communes du Haut Béarn, en cas de réclamation, veuillez contacter le 05.59.10.35.70.

**SECURITE :** Les feux ouverts sont interdits. La réception vous propose la location de barbecue à 5€ par jour. Les barbecues sont interdits sur les terrasses en bois sous peine de 300€ de caution.

**SILENCE :** Le silence doit être total entre 23h et 8h. La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 22h30 et 8h. En cas de non-respect du voisinage, les responsables seront expulsés sans remboursement. L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A 22h, les enfants sont raccompagnés à leur emplacement.

**VISITEUR :** Lorsque la réception est ouverte, chaque visiteur est le bienvenu mais doit se présenter à l'accueil pour y régler la redevance prévue.

Aucun visiteur n'est autorisé à rentrer dans le camping, sauf autorisation préalable de la direction.

Si la direction est fermée prendre contact avec le numéro de téléphone indiqué sur la porte de la réception.

Dans tous les cas, leur véhicule devra être stationné à l'extérieur du camping et l'accès à la piscine leur est interdit.